ENQUÊTE SUR LE VAL DE SAÔNE

DONNEZ VOTRE AVIS

- LES RÉPONSES -

UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR :

E.P.T.B saône&doubs – Établissement Public Territorial du Bassin – République Française – Agence de l'eau RHONE MEDITERRANEE CORSE – vnf Voies navigables de France – La Région Auvergne-Rhône-Alpes – Région Bourgogne Franche Comté – Grand Est – AIN le Département – Côte d'Or le Département – saône-et-loire le Département – Préfet Coordonnateur du Bassin Rhône-Méditerranée

RESULTATS ENQUÊTE

1. Pour vous, le Val de Saône c'est (3 choix maximum) :

RÉPONSES	RÉPONSES	
Un patrimoine naturel (biodiversité) ;	80%	281
Un cadre de vie agréable ;	64%	223
Une ressource en eau potable.	37%	129
Un espace de sports et de loisirs ;	25%	89
Le support d'une activité économique ;	22%	76
Un axe de transport ;	18%	63
Une zone dédiée à l'agriculture ;	16%	55
Un patrimoine culturel ;	15%	54
Des contraintes ;	5%	18
Le support à une activité économique ;	1%	2
Autre	1%	5

351 Répondu / 4 Ignoré

Autre :

Une rivière navigable
Tous les choix ci-dessus réunis en y ajoutant le tourisme
Un support d'activités/usage de tout ordre (économique, cadre de vie, loisir, transport etc.) pas limité à 3
Zone d'expansion de la Saône

4 Répondu / 351 Ignoré

2. Aujourd'hui que pensez-vous de :

	Très mauvais	Mauvais	Bon	Très bon	Sans avis
L'état général des berges de la Saône ;	20 6%	135 39%	**164** 47%	8 2%	22 6%
La qualité de l'eau de la Saône ;	19 5%	**151** 43%	134 39%	9 3%	35 10%
La diversité de poissons dans la Saône ;	16 5%	**116** 33%	112 32%	20 6%	83 24%
L'entretien général de la Saône ;	23 7%	122 36%	**151** 44%	8 2%	39 11%
La biodiversité autour de la Saône.	9 3%	96 28%	**182** 52%	31 9%	31 9%

350 Répondu / 5 Ignoré

3. Avez-vous déjà entendu parler de travaux de restauration de rivières et de milieux aquatiques ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
J'en ai déjà entendu parler et je sais ce que cela signifie	73%	236
J'en ai déjà entendu parler mais je ne sais pas ce que cela signifie	15%	50
Je n'en ai jamais entendu parler.	11%	37

323 Répondu / 32 Ignoré

4. Pour vous, quelles devraient être les priorités concernant la gestion des rivières :

	Sans importance	Peu prioritaire	Prioritaire	Très prioritaire	Sans avis
Intensifier les travaux d'entretien (retirer les embâcles, élagage des arbres)	29 8%	116 34%	**139** 40%	53 15%	7 2%
Mettre en place des travaux de curage	54 16%	**114** 34%	93 28%	45 13%	31 9%
Restaurer la continuité écologique (aménager les obstacles : seuils, moulins, barrages...)	11 3%	51 15%	131 38%	**145** 42%	8 2%
Améliorer la qualité de l'eau	3 1%	14 4%	133 38%	**190** 55%	8 2%
Gérer le niveau de l'eau (limiter l'impact des inondations et des sécheresses)	16 5%	58 17%	125 37%	**130** 38%	13 4%
Retrouver une biodiversité animale et végétale plus riche et plus diversifiée	5 1%	27 8%	116 33%	**192** 55%	9 3%
Adapter l'occupation du sol et les activités au caractère fortement inondable du val de Saône	3 1%	39 11%	118 34%	**172** 49%	16 5%
Réduire les espèces exotiques envahissantes (végétales et animales)	3 1%	50 14%	123 35%	**165** 47%	8 2%
Impliquer davantage les riverains dans la prise de décisions	14 4%	56 16%	**168** 49%	91 26%	17 5%
Mieux informer les riverains	5 1%	42 12%	**164** 47%	122 35%	14 4%
Développer les activités économiques	47 14%	**156** 45%	76 22%	41 12%	24 7%

352 Répondu / 3 Ignoré

5. Comment voyez-vous évoluer l'état général de la Saône ces 5 dernières années ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Son état ne change pas	47%	149
Son état se dégrade	23%	74
Son état s'améliore	17%	53
Sans avis	13%	43

319 Répondu / 36 Ignoré

6. Selon vous quels sont les facteurs impactant le plus l'état général du Val de Saône ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
L'agriculture ;	57%	199
Les activités industrielles ;	57%	200
L'urbanisation ;	57%	199
Les rejets domestiques (station d'épuration) ;	40%	140
L'absence d'entretien de la rivière ;	31%	110
La navigation ;	25%	86
Autre	5%	17

350 Répondu / 5 Ignoré

Autre

Ne sait pas
La rivière charrie énormément de déchets (dont les masques)
Le tourisme nautique agressif (Ski nautique, jet ski, etc.)
L'absence ou l'insuffisance de prise en compte des continuités écologiques et de la biodiversité
Présence de millier de cormorans, oiseaux non endémique et destructeurs qui devrait-être régulé.
Le manque d'éducation des gens qui jettent plein de choses sans respecter l'environnement.
Le manque de biodiversité
Produits médicaux (hormone...) et crossing produit ménager non traité par les stations
Trop d'abattage d'arbres en bordure
Les incivilités
CHANGEMENT CLIMATIQUE
Gestion du débit (forts courants en hiver), torrent qui arrache tous les herbiers
Rejets de type déchets issu probablement en partie des affluents
Les activités sportives comme le jet ski
L'accumulation des pollutions

15 Répondu / 340 Ignoré

7. Quelle est pour vous la principale pression sur la ressource en eau (en termes de quantité) ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Les prélèvements pour l'irrigation ;	64%	215
Les prélèvements pour les activités industrielles ;	49%	165
Les prélèvements pour l'eau potable ;	29%	98
Les prélèvements pour les usages personnels ;	9%	29
Autre	5%	17

337 Répondu / 18 Ignoré

Autre

La production électrique par turbinage de l'eau
je n'en vois pas
Changement climatique
Trop d éclusage pour un seul bateau de plaisance, arrêter de faire fonctionner les écluses pour un seul bateau, mieux vaut les grouper
Sans avis
La suppression des petites chutes d'eau comme les seuils des moulins ou mini chutes naturelles, lancée par l'Etat (une aberration pour certains seuils), qui stockent de l'eau toute l'année, réduit les zones inondables en réduisant la vitesse et les arrivées d'eau massives à l'aval des rivières. Ces seuils permettent de maintenir un niveau d'eau en permanence tout le long des rivières et d'alimenter en continue les nappes phréatiques. On peut assurer la continuité écologique par l'aménagement des passes à poissons et à sédiments au droit de seuils (passes de nouvelles génération peu onéreuses) et créé de l'emploi via l'entretien des berges tout autour des seuils des moulins, à charge des propriétaires. On a une chute d'eau en moyenne tous les 2 km sur nos rivières. L'aménagement de ces petites chutes d'eau en production hydroélectrique (l'eau est 900 fois plus puissante que l'air…) par des roues à aubes ET des turbines de nouvelle génération (il faut investir dans cette filière), permet de créer de l'énergie bleue disponible 8-9 mois/an en forte quantité et surtout en période hivernale quand nous en avons besoin pour le chauffage électrique…
L'irrigation pour l'agriculture à forte valeur ajoutée comme le maraîchage et dont les quantités sont restreintes est intéressante, cependant attention à ne pas irriguer les cultures céréalières style culture de maïs d'autant plus que la rentabilité économique est à prouver
Ne pas savoir la stocker nos vieux étais moins con
les sècheresses estivales
Changement climatique
Le changement climatique (bouleversement du cycle de l'eau)
le niveau moyen de la Saône baissé de 50cm/1m ,autant d'eau en moins!
C'est d'abord l'occupation du sol qui pose problème : drainage systématique des parcelles agricoles, imperméabilisation des sols, ...
l'accumulation des sources de prélèvement cités + navigation dérèglement climatique

14 Répondu / 341 Ignoré

8. Avez-vous déjà connu des inondations de la Saône ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	77%	270
Non	23%	79

349 Répondu / 6 Ignoré

- Si oui, combien de fois ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Plus de 5 fois.	54%	144
Entre 2 et 5 fois ;	40%	107
Une seule fois ;	7%	19

269 Répondu / 86 Ignoré

- Si oui, avez-vous déjà été directement impacté par une inondation ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Inondation d'une partie de votre commune sans que vous soyez personnellement touché ;	62%	135
Autres	22%	48
Inondation de votre lieu de travail ;	15%	33
Inondation de votre jardin ;	13%	28
Inondation de votre habitation ;	10%	22

219 Répondu / 136 Ignoré

Autre

Trajet pour se rendre au travail (Neuville Vaise)
Inondation sur trajet travail habitation obligeant à prendre une déviation
Problématique de navigation
Pas d'impact personnel
Terre agricole
Non
Aucune inondation
OUTIL DE TRAVAIL

Impact sur mon trajet quotidien
Parcelles agricoles
Montée des eaux dans un port et difficulté d'accès au ponton.
Départementale inondée
Media
Levés laisses de crues
Parkings publics inondés et fermés à Lyon
Parcelles agricole
Arrêts des activités nautiques
Non
Juste connu et vu les inondations sans être directement affecté
Inondation terrain de loisirs
Inondation du lieu de pratique sport
Routes coupées
Inondation de la route pour aller travailler
Routes inondées
Accès et pêche
Débordement coupure de routes
Inondation de voisins sur le chemin de halage
Passage lors des inondations
Non riverain
Difficulté pour circuler : voies inondées
Champs et bétail les pieds dans l'eau, été 2021
Parking à Lyon
Inondation de communes voisines
Inondation dans les prés
Travail d'investigation sur la connaissance de la végétation interrompu.
Non
Raisons professionnelles
Unité hydrométrie
Non, dans la plaine d'inondation, ce n'était que des champs
Inondation de routes
Les inondations ne m'ont pas impacté, au contraire c'est le signe d'un cours d'eau qui fonctionne bien
Activités professionnelles (tourisme, agriculture, protection biodiversité)

42 Répondu / 313 Ignoré

9. Pensez-vous que nous sommes en mesure de diminuer l'impact des inondations de la Saône ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	52%	182
Sans avis	29%	102
Non	19%	65

349 Répondu / 6 Ignoré

- Si oui, comment ?

En sensibilisant les riverains, en les informant sur les bonnes pratiques pour limiter les impacts d'une inondation
La restauration des zones humides, permet, d'absorber les crues (solutions fondées sur la nature)
Existent déjà de nombreux systèmes de gestion du niveau des eaux les crues sont beaucoup moins importantes qu'avant
Désimperméabilisassions des espaces urbains, gestion à la parcelle, et étude du ruissellement des surfaces agricoles principales.
Aménagement de déversoirs et une gestion par bassin
Réduire la vulnérabilité des bâtiments et ne pas construire en zone inondable
MEILLEUR GESTION DES BARRAGES
Bien sûr qu'on peut diminuer l'impact...la seule question c'est le rapport coût/bénéfice...
En diminuant les zones bétonnées
Pas de construction en zones inondables, laisser des prairies pour que la Saône puisse s'étendre.
En réglementant drastiquement et "efficacement" l'urbanisation sur les lits mineur, moyen, et majeur de la rivière.
Travailler sur les bassins versants en amont par le changement du modèle agricole (mieux gérer l'infiltration de l'eau) / limiter l'étanchéité des sols pour les routes, l'urbanisation (toujours pour l'infiltration !) / limiter les remblais dans le lit majeur / préserver les activités agricoles aux abords de la rivière (moins impactée par les inondations)
Canal de dérivation
Préserver zones humides et arrêter anthropisation des zones adjacentes
Par des documents d'urbanisme adaptés (PLUH)
En arrêtant de construire en zone inondable et en stoppant l'artificialisation des sols.
En respectant les zones de divagation de la Saône, en arrêtant l'urbanisation et l'artificialisation des zones inondables. En gros en respectant la rivière et sa vie.
En adaptant les activités humaines au fonctionnement normal de la rivière et pas l'inverse
Restauration des zones humides et des zones d'accompagnement de crue, limitation de l'imperméabilisation des sols, recréation de mare et de zones tampon, plantation de haies…
En cessant l'urbanisation en zone à risque, en entretenant mieux le cours d'eau et ses abords
Restaurer zones humides -diminuer ruissèlement
Meilleure gestion des embâcles et entretien des berges, gestion des affluents
En limitant l'urbanisation et en développant les zones humides et ripisylves
Aménagement et anticipation pour une meilleure gestion des barrages
Peut-être envisager des réserves temporaires d'eau des affluents de la Saône avec des rejets limités qui permettrait à la Saône de ne pas gonflée rapidement
Les crues sont connues alors adaptons les usages en zone inondable
Les crues sont connues alors adaptons les usages en zone inondable
Travailler sur le bassin versant, réimplanter les haies dans les prairies, faire des parkings drainants ...

En limitant au maximum l'urbanisation en zone inondable et en restaurant les milieux naturels dans la plaine alluviale pour limiter les ruissellements sur les sols imperméabilisés.
Oui, mais nous ne devrions pas
Gestion en amont
Régulation du niveau et curage de la Saône
La régulation des barrages pour protéger les grandes villes en amont au détriment des communes de la plaine en aval
Si tout le monde travaille main dans la main sans que certains prennent le débat en main pour imposer leur point de vue ! Regarder pour que tout le monde soit protégé. ..
Retenues, des bassins d'inondation
En adaptant les implantations humaines en fonction des zones inondables, en protégeant l'existant quand c'est possible, ou en se retirant des zones les plus à risques
En permettant à la Saône de déborder dans des zones à faibles enjeux
Entretien de la rivière, j'imagine
Gestion des barrages et entretien des berges
Une meilleure gestion des casiers agricoles, réglementation de l'urbanisation en lit majeur
En redraguant ou en curant le lit de la rivière et les zones humides ou mouillées existantes et replanter les haies qui existaient avant
En adaptant les pratiques et usages en lit majeur et non l'inverse.
Gestion des niveaux /
En restaurant des champs d'expansion de crue, en travaillant avec les agriculteurs
Aménagement de zones inondables - casiers d'inondation
Création de bassins d'expansion
Désimperméabilisassions des sols
Avec un entretien de la Saône et un curage et draguage
Meilleurs entretien général
Draguage de la Saône, le lit de la rivière se comble des rejets pluviaux descendant des terres cultivées
Zones de rétention d'eau
Si on creuse le fond de la Saône pour laisser plus de place à l'eau, elle serait plus contenue sans devoir élargir le lit mineur. Cela coûterait sans doute très cher et cela serait sans doute long et complexe mais est ce que la ne protégerai pas l'existant, habitat, faune, flore, route...
Augmenter le nombre de zones inondables pour absorber les crues
Gestion de la décrue avec des réseaux d'écoulement fonctionnels et systèmes d'alerte/prévision efficaces
Comme je l'ai écrit précédemment, il faut gérer les rivières en « casier » de stockage d'eau en cas de très fortes pluies, orages... Quoi de mieux que l'exemple de nos ancêtres qui avaient créé des poches d'eau tous les +-2 km en aménageant des petites chutes de 1 à 2 m de hauteur (seuils, moulins ...), et qui « pilotaient » la vague d'eau par les vannes. En 2022, on est capable de faire beaucoup mieux en gérant par la numérique toutes les seuils et vannes pour atténuer une vague d'eau en pilotant toutes les vannes en même temps et en répartissant les flux d'eau là où c'est possible de les stocker et en gérant des casiers inondables prévus pour cela. C'est une autre manière de gérer les vagues d'eau et de limiter au maximum les fortes inondations dans les villes, zones urbanisées, sites à préserver…
Gestion es barrages
Remettre toutes les zones inondables en prairie. Interdire de cultiver ses sols.
La première chose, c'est d'organiser les différentes communes à gérer les écoulements d'eaux de pluies. Ne pas rassembler les eaux pour canaliser vers la Saône systématiquement ! Faire pénétrer les eaux dans le sol, les surfaces rendues étanches dans les villes devraient avoir leur bassin irrigation
Création zone humides inondables
La gestion du débit aux barrages
Aménagement et gestion des débits
Entretien, gestion de la ressource
Travaux d'entretien, actions sur le niveau de l'eau, gestions des activités à risque au bord de Saône
En restaurant des espaces d'expansion pour les crues

Aménagement
En favorisant l'inondation de zones de prairies/ agricoles
Entretien et création de zone de stockage
En laissant l'eau s'écouler dans les terres annexes, ce qui permet de diminuer l'intensité de la crue
Gérer les zones d'expansion des crues
Il faut modifier l'urbanisation, permettre à la Saône de déborder librement
La régulation des flux hydraulique nécessite de l'ingénierie quand je voie que nous accélérons les vitesses d'écoulement des cours d'eau en amont en faisant sauter les retenues de régulations. Que nous sommes incapables d'entretenir nos ouvrages d'art et d'enlevé nos embâcles. Les romains doivent bien se foutre de notre gueule
Je ne sais pas
Les impacts sont ressentis à l'échelle humaine. C'est donc à l'humain de s'adapter à ce risque.
En réorganisant les berges et le fond de la Saône
Définir des zones d'expansion des crues qui pourraient être compatibles avec agriculture
Par une meilleure gestion des barrages sur la Saône et les affluents, et par le changement des pratiques agricoles
Par des aménagements permettant de réduire la vulnérabilité des bâtiments/installations
Sensibilisation au risque, réduction de vulnérabilité des bâtiments
Créer des prairies humide tampon
Réouvrir les prairies inondées
En créant des digues peut-être ...
Gérer le débit en aval et amont
Par la gestion des zones d'expansion de crues
MEILLEUR INFORMATION DE VIGICRUE
Développer des aménagements adéquat
Restaurer des zones humides
Gérer l'urbanisation. Prévenir les crues - conserver et créer de nouvelles zones d'expansion des crues
En contrôlant l'urbanisation (arrêter de la développer dans les zones inondables), travailler avec les agriculteurs pour augmenter les casiers d'inondation (ou au moins veiller à ce qu'ils soient ouverts en cas de crue)
Diminuer les surfaces bétonnées. Réguler l'urbanisation dans les zones inondables. Ménager des zones de débordement de la Saône sans que cela n'impacte les habitations.
En baissant l'enjeu/l'impact sur les activités en zone inondable
En gérant le niveau par les barrages
Système de barrage et d'écluses
En régulant mieux les débits exceptionnels via des aménagements en amont.
Remettre des arbres, restructurer les sols en agriculture, développer la récupération d'eau de pluie
Gestion en amont sur les barrages, aménagement de darses
En évitant l'urbanisation du bord de Saône, en préservant les prairies inondables
En arrêtant l'urbanisation dans le lit majeur de la rivière, en respectant les règlementations d'urbanisme !!!!!
En favorisant le déversement dans les prairies inondables
Prairies
En interdisant le drainage agricole dans le val de Saône, en identifiant et bouchant les drains, financer davantage les prairies humides
Régulation des barrages
La rétention des eaux de pluies en amont (bocage, fossé...) Améliorer la perméabilité des sols en zone urbaine et rurale.
En ne protégeant pas les garages souterrains Lyonnais !
EN CREANT DES BASSINS DE RETENTION
En utilisant au mieux les espaces agricoles inondables.

La laisser s'étendre naturellement dans les zones inondables
Aménagement du territoire
Aménagement des berges
Limiter urbanisation
Désimperméabiliser les sols, maitriser l'urbanisation, et entretenir certaines zones (curage + embâcles)
Le sol n'est plus drainé comme avant que du béton de partout
Dé-canaliser
Comme cela a déjà été fait par des bassins en amont, les inondations des champs
En travaillant sur les zones d'expansion des crues, en limitant l'urbanisation et l'artificialisation des sols et des berges, en favorisant une agriculture adaptée aux zones humides et raisonnée, en gardant une vision générale sur le bassin incluant les alimentations et les écoulements
Travaux de restauration du lit naturel de la Saône
Limiter l'imperméabilisation / préserver les zones humides / continuer d'informer les riverains /
Je n'ai pas assez de connaissances pour répondre mais on peut toujours faire des choses
Entretien et agroforesterie
En stockant lorsqu'il pleut,
En créant de zones d'expansion des crues
En informant les riverains car les crues sont prévisibles.
Prévision des niveaux de crues, mise en place de bassin de rétention, entretien des ouvrages en place
En gérant ouverture des barrages
Arrêter l'urbanisation massive, respecter les PPRI et les revoir afin de préserver les zones d'expansions naturelles de la Saône et ses affluents
Laisser et remettre les biefs en état et laisser faire le naturel
Barrages en amont
Réduction de l'imperméabilisation des sols + gestion localisée des ruissellements + éducation des populations au risque d'inondation
Bypass, poche de rétention
Respecter le lit majeur - Adapter les enjeux présents dans le lit majeur et ne pas aggraver le risque
En stoppant le développement massif de zones industrielles et commerciales en zone inondable
En augmentant la surface des prairies inondables
Restaurer les zones tampons (forêts alluviales, mares, bras morts.)
Entretien des ouvrages anciens depuis longtemps abandonnés
En limitant les constructions et les infrastructures en zones inondables
En se servant des solutions fondées sur la nature, en limitant l'urbanisation et en restaurant un cours naturel à la rivière avec des zones humides fonctionnelles
Par des politiques publiques sérieuses et courageuses
En favorisant et maintenant des champs d'inondation naturels (prairies inondables) et en adaptant l'urbanisation à la vie de la rivière.
Zones d'expansion de crues, déplacements d'activités économiques, renaturation lit majeur
Adéquation risques et occupation/usage du territoire
Prévention et gestion de l'urbanisation/ protéger les zones humides et empêcher l'imperméabilisation des sols
-ne plus construire en zone inondable -moins "urbaniser les berges", moins de béton, moins de rectification (possibilité de restaurer si c'est faisable) -- préservation/restauration (voire création ?) des zones humides, indispensable pour cela, rôle d'éponge
Bons gestes-équipements pour ceux sur les habitants en zone inondable + agir-avis sur les pluies /SCOT pour faire interdire de nouvelles constructions en zone inondable, même pour les crues rares
Restauration des milieux naturels
Par une meilleure gestion des barrages et des fermetures d'écluses

Entretien accru, gestion des vannages, meilleure gestion des impacts du changement climatique
Aménagement de zone d'expansion de crue
Restauration prairie inondable

147 Répondu / 208 Ignoré

– Si non, pourquoi ?

On ne maîtrise pas le débit de la Saône
Cycle naturel et nécessaire pour la rivière
La nature sera toujours plus forte, la Saône a trop de confluences
Il n'y a pas lieu de maitriser un phénomène purement naturel.
Zone d'expansion de crues absente. Pas de maitrise foncière
Parce que les volumes d'eaux sont trop importants, il faut laisser faire la nature
En cas de pluie importante, l'eau s'infiltrera partout
Trop d'intérêts contradictoires
Phénomène naturel
Les volumes pour protéger les structures sont trop importants
Cela couterait trop chère à réaliser
Il faut laisser des zones humides pour que la Saône puisse déborder
Manque de volonté.
Que pour des petites crues
La Saône a l'avantage et donc l'inconvénient d'être une rivière dont les berges sont encore naturelles ce qui en fait son atout. Il a été démontré (reportage ARTE pour ma part) qu'un fleuve dévié qui ne peut plus faire ses crues est très néfaste pour la biodiversité. De surplus le lit du cours d'eau finira tout de même par déborder.
Les priorités sont de protéger les zones habitées ainsi que les infrastructures, il faut pouvoir stocker de l'eau en période hivernal pour les différents usage
Cela reviendrait à canaliser la Saône, une catastrophe écologique
Non, puisque rien cela recommence toujours c'est que rien n'est fait.
J'ai toujours connu les inondations depuis 67 ans, elles sont moins fréquentes
Phénomène naturel
Lit de la rivière très large et pourquoi diminuer cet impact naturel, ne serait-ce pas contre-productif ?
Protection des grandes villes comme Lyon. L'eau passe ou repassera là où elle est toujours passée.
Il n'y a plus de foncier disponible pour faire des lacs de rétention
Diminuer les inondations veut dire canaliser la rivière
La nature aura toujours le dessus.
Rivière capricieuse avec beaucoup d'affluent
Importance du débit
Laissé faire la nature, l'eau
L'urbanisation et l'industrialisation à outrance font que la prairie qui servait de vase d'expansion, se réduit d'année en année.
Gestion des débits de barrage
La nature reprend toujours ses droits !

C’est la nature qui décide
Les crues de 1981, 1983 le démontrent et l'urbanisation, le remembrement agricole ne vont faire augmenter le risque quand il pleuvra pendant plusieurs jours comme certaines fois. Vu l'entretien actuel des digues, je crains le pire pour certaines communes.
Plus de retenues d'eau donc l'eau arrive plus vite et les barrages ne suffisent plus
L'expansion des crues en lit majeur est nécessaire pour le bon fonctionnement des milieux
Grosse rivière non contrôlable
Dépend de la pluviométrie
L’urbanisation continue
Phénomène naturel. Si aussi on veut éviter les inondations, il faudrait sans doute bétonner. Est-ce vraiment mieux ??
C’est la loi de la nature, il faut nous adapter à cette situation
L'eau doit s'écouler, si ce n'est pas ici, ce sera ailleurs
On ne maitrise pas la climatologie on la subit, 1840 peut revenir
Beaucoup trop de débit
Parce qu'elle doit s'étendre. Ce sont plutôt les usages dans les secteurs inondables qui doivent être revus, notamment les usages agricoles
En 1840 avec des berges moins artificialisées qu'aujourd'hui, l'eau était montée à un niveau exceptionnel, alors imaginons les conséquences des mêmes conditions hydrauliques aujourd'hui ...
C'est la nature, et c'est très bien
Les inondations restent liées essentiellement à la pluviométrie dans le centre est et le nord-est de la France. On n'y peut pas grand-chose
Nécessiterait des aménagements conséquents ! les inondations du Val de Saône font partie de l'identité de la rivière et de ce territoire
Il faudrait pour ça pouvoir agir sur l'occupation du sol du bassin versant de la Saône et clairement aujourd'hui nous n'avons pas les moyens (politiques et économiques) d'agir.
Les inondations sont des phénomènes naturels à la base (bien qu'accentuées par les activités anthropiques), et elles jouent donc un rôle important au sein de l'écosystème

50 Répondu / 305 Ignoré

10. Selon vous, pour quelles raisons faut-il intervenir sur le Val de Saône ? (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Pour préserver notre patrimoine naturel ;	74%	261
Pour préserver la ressource en eau ;	64%	226
Pour limiter les risques d'inondation ;	31%	109
Pour des raisons paysagères ;	9%	30
Pour développer le tourisme ;	9%	31
Pour développer les activités économiques ;	5%	17
Autre	4%	13

352 Répondu / 3 Ignoré

Autre

Pour redonner un intérêt à la pêche de loisir
Pour maintenir voire développer ou restaurer le potentiel halieutique de la rivière
L'entretien du lit de la rivière et de ses berges
Gestion des ressources naturels, j'ai bien mis gestion
Accès aux pêcheurs
Parce que la Saône est une rivière pas un torrent ni le Rhin
Pour préserver et développer l'activité pêche
Biodiversité halieutique
Biodiversité
Pour densifier la population piscicole.
Permettre aux différentes activités/usages de tout ordre (économique, cadre de vie, loisir, transport etc.) de cohabiter
Développer une agriculture qui favorise la préservation de la biodiversité malgré les inondations

12 Répondu / 343 Ignoré

11. Selon vous, quelles seraient les meilleures options pour gérer les tensions entre les différents usages ? (3 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Réfléchir à des solutions en concertation avec tous les acteurs ;	87%	302
Impliquer davantage la profession agricole ;	49%	170
Donner plus de voix aux riverains ;	31%	109
Impliquer davantage les industriels ;	30%	104
Prioriser les solutions en fonction de leurs coûts, pour réduire la note ;	11%	39
Prioriser les solutions en fonction du nombre d'habitants concernés ;	11%	38
Autre	7%	23
Laisser les politiques se saisir du sujet ;	5%	19

349 Répondu / 6 Ignoré

Autre

Ecouter, considérer, et travailler en partenariat avec les associations de protection de l'environnement (FRAPNA, ASPAS, LPO, etc.)
Contraindre les industriels, les agriculteurs, l'urbanisation... en restant ouvert à des propositions sensée
La Saône n'est pas une autoroute liquide. Il faut axer les actions sur la préservation du milieu et de la biodiversité.
En associant les acteurs associatifs de la protection de l'environnement et de la biodiversité
Réfléchir à des solutions en impliquant différents spécialistes (paysagistes/urbaniste/architecte/scientifiques...)
Réduire la consommation
Favoriser l'appropriation par les acteurs locaux/enjeux et la gestion concertée
Investir dans la recherche pour trouver des solutions innovantes multicritères pour gérer les tensions entre les différents usages
Commencer par ne pas laisser se développer de façon irréfléchie les installations et expliqué aux autres ensuite que c'est sous tension. Sans mauvais parallèle c'est l'amont. Sinon cela fini avec des questions sur les conflits !!
Donner plus de voix aux usagers notamment pêcheurs
Impliquer les AAPPMA gestionnaires de la Saône et qui sont les premières associations protectrices du milieu et qui connaissent parfaitement les problèmes.
Prioriser en fonction de l'impact sur l'environnement (eau, faune, flore)
Prioriser les actions en fonction des impacts environnementaux
Prioriser les actions en fonction de la biodiversité et de l'environnement
Prendre des décisions cohérentes pour protéger le milieu et ses populations
Assurer une animation argumentée sur le fonctionnement d'une rivière avec sa nappe phréatique en vue d'une réhabilitation de ces milieux et le bien commun qu'elle constitue.
Mieux s'écouter mais surtout mieux informer, car les enjeux eau-inondation-biodiversité du Val de Saône sont peu connus des usagers - élus - habitants, pour que les solutions soient plus compréhensibles et acceptées.
Prendre des décisions fortes qui s'imposent à tous = autorité de l'Etat

La bonne qualité de l'eau ainsi que le paysage sont primordiales pour la nature et l'attractivité du Val de Saône.

19 Répondu / 336 Ignoré

12. Pour vous, où se situent les principales richesses (animales et végétales) du Val de Saône ? (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Dans les milieux annexes (zones humides, mares...) ;	75%	260
Dans les prairies inondables ;	53%	184
Dans la rivière, la Saône ;	51%	178
Autre	3%	11

348 Répondu / 7 Ignoré

Autre

Richesse animale ou végétales ??? question orientée pour bobos, la biodiversité n'est souhaitable que si elle apporte un gain (par exemple en évitant/limitant les dégâts des crues ou les infestations de nuisibles)
Berges
Les forêts, les prairies, champs
Dans la diversité de l'occupation des sols dans le lit majeur en lien avec la fonctionnalité
La biodiversité est maximum aux interfaces, mais ce n'est pas ce qui permet la stabilité de la biodiversité
Dans l'ensemble du bassin versant
Il est important de ne pas empêcher l'inondation des prairies car c'est le seul lieu de reproduction du brochet qui est en espèce sensible et très touchée par les mesures qui ont endommagées la Saône dans les années 80 (abaissement d'1m de son niveau)
Forêts et zones naturelles y compris hors zones inondables "courantes"
Dans les 3 compartiments proposés qui font système. C'est la dynamique entre ces 3 sites qui fait la richesse de l'écosystème Saône.

9 Répondu / 346 Ignoré

13. La biodiversité du Val de Saône représente un enjeu majeur à préserver pour l'ensemble des services qu'elle rend à l'homme

RÉPONSES	RÉPONSES	
Tout à fait d'accord	69%	176
Plutôt d'accord	29%	73
Pas du tout d'accord	1%	2
Plutôt pas d'accord	1%	3

254 Répondu / 101 Ignoré

14. Selon vous, les prairies inondables constituent une part très importante de la richesse du val de Saône

RÉPONSES	RÉPONSES	
Tout à fait d'accord	56%	140
Plutôt d'accord	37%	91
Plutôt pas d'accord	6%	15
Pas du tout d'accord	1%	2

248 Répondu / 107 Ignoré

15. Pour vous, la biodiversité du Val de Saône c'est avant tout : (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Un enjeu majeur pour l'ensemble des services qu'elle rend à l'homme ;	80%	280
Un élément important pour un cadre de vie agréable ;	61%	213
Un élément incompatible avec le développement des activités économiques ;	14%	50
Autre :	6%	21

349 Répondu / 6 Ignoré

Autre

Incontournable pour l'adaptation au dérèglement climatique et pour la sauvegarde du vivant
Une priorité vis-à-vis de sa relation étroite avec la qualité de l'eau, facteur essentiel qui dirige les usages.
Richesse du terroir
Richesse animale ou végétales ??? question orientée pour bobos, la biodiversité n'est souhaitable que si elle apporte un gain (par exemple en évitant/limitant les dégâts des crues ou les infestations de nuisibles)
Un élément incompatible avec le développement des activités économiques "hors d'échelle" : barges et bateaux de plaisance de plus en plus gros, intensification du loisir à moteur, urbanisation des berges
Il y a un équilibre à trouver. Le juste milieu entre l'urbanisation et le milieu rural respectera la biodiversité et le cadre de vie agréable à maintenir. L'activité économique n'est pas incompatible si elle est dan d'une bonne proportion et ne génère pas trop de flux routiers.
La résultante des activités humaines plus ou moins équilibrées
La biodiversité du Val de Saône c'est avant tout un état d'esprit à développer collectivement pour gérer ce patrimoine au mieux et chaque fois qu'un projet humain (construction rénovation, aménagement, entretien …) est abordé. Il nous concerne TOUS et à tous les niveaux.
Enjeu écologique
Sans aller dans l'incompatibilité avec un développement économique, il faut que ce développement soit plus que raisonné et concertée avec des naturalistes afin de trouver un équilibre souhaitable
Quel anthropomorphisme dans ces questions un tantinet orienté
Un enjeu économique important : développement de l'activité pêche
Une zone de lutte contre le réchauffement climatique
Un biotope dans lequel doit s'inscrire l'humain
Un élément essentiel au développement économique et aussi touristique, regardons du côté du Danube
Un enjeu majeur pour le maintien des espèces
Un élément indissociable au développement des activités économiques
Un élément compatible avec certaines activités économiques adaptées à ce territoire naturel, notamment une agriculture traditionnelle qu'il faut préserver
Une richesse exceptionnelle et caractéristique à ce territoire

19 Répondu / 336 Ignoré

16. Vous sentez-vous concerné par le devenir du Val de Saône vis-à-vis du changement climatique ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
J'essaie de m'impliquer un peu en fonction de mes moyens ;	48%	168
Le problème me touche et je souhaite m'impliquer ;	39%	137
J'ai conscience du problème mais ne veux pas m'impliquer ;	8%	29
Sans avis.	5%	17
Je ne me sens pas du tout concerné ;	2%	8

348 Répondu / 7 Ignoré

17. Pour vous, le changement climatique doit, en premier lieu, être pris en compte et traité : (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Par les collectivités locales dans le cadre de leur projet d'aménagement ;	54%	188
Dans le cadre d'une co-construction avec tous les acteurs concernés ;	48%	166
Par les citoyens en modifiant leurs habitudes ;	34%	117
Par les « grands » élus au sein de leur politique publique ;	25%	88
Par l'innovation, en développant la recherche pour trouver des solutions techniques ;	22%	77
Autre	3%	9

349 Répondu / 6 Ignoré

Autre

Par une politique publique planifiée et coordonnée entre les collectivités et l'état
Les acteurs du terrain
Merde commencez par expliquer l'impact de ce changement sur le Val de Saône avant de poser ces questions ! Chaque acteur est bon dans son domaine, ça ne veut pas dire que tous doivent avoir voix à tous les sujets...
Ne sait pas
Directement par les citoyens, en modifiant non pas leurs habitudes mais les activités économiques et agricoles qui bouleversent le climat
Tout le monde
Adaptation, ce qui ne veut pas toujours dire innovation
Par les agriculteurs et viticulteurs en modifiant leurs pratiques

8 Répondu / 347 Ignoré

18. Selon vous, quelles seront les principales évolutions du Val de Saône en 2050 ? (3 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Les pratiques agricoles auront évolué (changement dans les cultures) ;	60%	209
Il y aura plus de tensions en période de basses eaux (été) ;	53%	182
Les paysages auront changé ;	39%	135
Un tourisme vert se sera développé ;	34%	119
Il y aura plus de tensions en période de hautes eaux (printemps/hiver) ;	30%	104
Le transport fluvial se sera développé ;	27%	94
Autre	3%	11

346 Répondu / 9 Ignoré

Autre

Rien de tout cela, l'axe automobile sera de plus en plus chargé à cause de la densification des communes voulues par la métropole sans augmenter assez les transports en commun. Le Val de Saône est déjà devenu un dortoir bobo de Lyon
Ça va dépendre des décisions prises et des actions menées
Le niveau de la nappe suite aux interventions humaines
Les nouvelles approches innovantes mises en œuvre dans la gestion des rivières en « casiers de stockage d'eau » vont permettre de limiter les effets négatifs du changement climatique et amélioré la biodiversité du Val de Saône. En cas de très faible ou très fortes pluies, la gestion de la vague d'eau par le numérique va réduire les périodes de manques d'eau et l'impact des fortes inondations. En période de basses eaux, on stockera l'eau dans les casiers y/c les casiers inondables, et en plus période de plus hautes eaux, le pilotage en numérique de l'ensemble des seuils et des casiers inondables atténuera l'effet de vague basse ou hautes eaux. L'énergie bleue créera une production hydro électrique non négligeable dans le Val de Saône, grâce au pilotage numérique et en temps réel de l'ensemble des minicentrales hydro électriques qui optimisera le flux d'eau des rivières nécessaire à la prise en compte des contraintes liées à la biodiversité, les besoins en eau potable et l'irrigation nouvelle génération (réduction de 70% des volumes d'eau consommés), production hydro-électrique, tourisme vert…
Vous vous gratterez la tête, le ventre vide pour savoir qui peut entretenir votre environnement au cout si bas des agriculteurs d'aujourd'hui
Si nous n'empruntons pas les mauvais chemins toutes les évolutions sont possibles
Je souhaite qu'on se soit adapté aux effets du changement climatique de manière concerté, donc pas d'avis à ce stade
La biodiversité aura changé, plus d'espèces méditerranéennes ; les boisements risquent d'en souffrir
Aucune idée
Une meilleure ripisylve et qualité de l'eau. Respect des roselières par les pêcheurs. Attractivité liée au calme, la verdure et le chant des oiseaux.

10 Répondu / 345 Ignoré

19. Sur le plan professionnel, est-ce que le changement climatique vous inquiète ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Non	39%	137
Oui	36%	125
Sans avis	24%	85

347 Répondu / 8 Ignoré

- Si oui, quelles sont vos principales craintes ? (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Que mon activité soit davantage concernée par des catastrophes naturelles ;	63%	78
De ne pas pouvoir engager les adaptations nécessaires pour poursuivre mon activité ;	28%	34
Qu'il ne soit plus possible de vivre de mon activité professionnelle ;	20%	24
Autre	12%	15

123 Répondu / 232 Ignoré

Autre

Le dérèglement climatique n'impactera pas directement mon activité professionnelle, mais il m'inquiète de manière générale
Que les différents acteurs ne saisissent pas du pb et que rien ne soit fait
Sue le changement climatique ait des impacts irréversibles sur la biodiversité
Des difficultés d'adaptation et d'anticipation face à des changements brutaux et rapides
Je suis chercheur sur le Changement Climatique
Difficultés pour pouvoir concilier les usages en période de restriction de consommation d'eau potable.
En tant chercheur professionnel, ma crainte est de ne pas avoir prévu ce qu'il se passera en réalité.
De voir les espèces animales et végétales que j'étudie et que je cherche à protéger disparaitre.
Préoccupation conceptuelle
Inquiet en tant qu'agent d'une collectivité exerçant la compétence GEMAPI

10 Répondu / 345 Ignoré

20. Sur le plan personnel, est-ce que le changement climatique vous inquiète ?

RÉPONSES	RÉPONSES	
Oui	86%	299
Non	9%	33
Sans avis	5%	17

349 Répondu / 6 Ignoré

- Si oui, quelles sont vos principales craintes ? (2 réponses maximum)

RÉPONSES	RÉPONSES	
De voir la nature environnante se dégrader ;	69%	205
D'être davantage concerné par des catastrophes naturelles ;	43%	130
De connaître davantage de canicule en été ;	42%	127
De connaître d'importantes restrictions d'eau ;	41%	124
D'avoir à faire des efforts que je n'ai pas envie de faire ;	3%	10
Autre	2%	6

299 Répondu / 56 Ignoré

Autre

La nature risque de changer ainsi que notre alimentation, notre mode de vie, notre mode de consommation
De voir des projets dégradants se développer par idéologie
De voir l'avenir des générations futures remis en cause avec un risque d'effondrement du vivant
Que l'on soit obligé de migrer vers des zones plus tempérées (équilibre eau/température/vent
La fin de l'humanité dans un chaos total
Les arbres constituent une réelle protection contre la sécheresse. Il faut stopper l'arrachage des haies et retrouver une couverture protectrice.

6 Répondu / 349 Ignoré

PROFIL REPONDANTS

Vous êtes

RÉPONSES	RÉPONSES	
Un homme	71%	246
Une femme	29%	102

348 Répondu / 7 Ignoré

Vous avez :

RÉPONSES	RÉPONSES	
De 41 à 60 ans	44%	153
Plus de 60 ans	28%	98
De 26 à 40 ans	25%	86
Moins de 25 ans	3%	12

348 Répondu / 7 Ignoré

Vous vivez :

RÉPONSES	RÉPONSES	
En milieu rural (commune de moins de 10 000 habitants)	78%	272
En milieu urbain (commune de plus de 10 000 habitants)	22%	76

348 Répondu / 7 Ignoré

Vous êtes concernés par le Val de Saône parce que (Plusieurs choix possibles)

RÉPONSES	RÉPONSES	
Vous habitez dans le Val de Saône ;	69%	221
Vous êtes pêcheur, chasseur... ;	23%	73
Vous travaillez dans la protection de la nature ;	21%	69
Autre	17%	56
Vous êtes élu(e) sur le territoire ;	16%	52
Vous travaillez dans l'urbanisme et/ou l'aménagement du territoire ;	8%	25
Vous êtes agriculteur(trice) ;	7%	23
Vous travaillez dans le domaine de la navigation ;	4%	13
Vous travaillez dans le domaine du tourisme ;	4%	13

322 Répondu / 33 Ignoré

Autre :

Retraitée mais énormément concernée par la faune et la flore (LPO)
Activités dans le Val de Saône
Développement de projets culturels valorisant le Rhône et la Saône
Maintenance centrale électrique Dracė
Lien de parenté avec un intervenant
Retraité
Je suis adhérent à des associations de protection de l'environnement.
Utilisateur régulier de la zone + famille (père) habitant en Val de Saône
Service civique
Vacances à vélo de Lyon à Macon Aoute 2020, 2 adultes et 2 enfants, 9 et 5 ans
Bénévole active dans la protection de la nature
Travail dans le domaine de l'eau et l'assainissement
Natif du Val de Saône et bénévole écologique
Travail en pépinière
Je travaille notamment sur les questions de prévention des inondations et impacts du changement climatique
Je travaille dans le domaine de la prévention des risques
Famille dans le val de Saône
Originaire du val de Saône
Retraité
Parent d'un acteur de l'EPTB
J'ai un attachement fort à cet espace de vie
Le projet du Devenir du Val de Saône à l'horizon 2050 me passionne. J'ai toujours été passionné par l'innovation, j'ai même créé une société d'inventeurs en 2001 (il y en avait seulement 2 en France dont la mienne) pour

trouver des solutions à des problèmes qui existent, gênent au quotidien la vie d'autrui et ne sont pas traités ou pas en voie d'être traités. J'ai travaillé et innové sur ces sujets pendant 25 ans. J'ai également été élu pendant 19 ans sur ma commune (Crissey-71) et Grand Elu au Grand Chalon (2001-2007). J'ai été confronté de près aux problèmes d'environnement (y compris dossier Seveso), à la biodiversité, aux problèmes d'inondation, aux travaux pour améliorer la qualité de l'eau potable et sa protection contre les pollutions, à l'aménagement du territoire... Mais aujourd'hui les problèmes de dérèglement climatique, protection de la biodiversité, des biens et des personnes liées aux basses eaux ou aux PHE (ou pénurie ou excès d'eau…) … sont beaucoup plus importants et complexes à appréhender et à « traiter-atténuer » que tout ce que nous avons connus jusqu'à aujourd'hui. C'est pourquoi il faut travailler AUTREMENT et plus rapidement ; l'innovation y/c numérique va nous y aider... C'est un vrai pari pour un avenir meilleur…
Je navigue dans le val de Saône
Je travaille en administration agricole
Recherche scientifique (climat) en enseignement universitaire
Je suis président d'une association de protection de l'environnement et du patrimoine
Je suis impliqué dans le domaine sportif (hors compétitions) pour tous
Lissieu
Dans un institut de recherche qui travaille pour environnement/rivières
Directeur sportif Aviron
Président d'AAPPMA
Acteur associatif loisirs
Fonctionnaire DDT
Je pratique un sport nautique sur la Saône
Bénévole association
Naturaliste bénévole. Dommage que ce choix n'existe pas alors que l'on peut cocher deux loisirs, la pêche et la chasse.
Domaine de l'énergie
Balade dans le Val de Saône
Hydrobiologiste, je fais de la recherche en écologie ce qui est différent de la protection de la nature.
Plaisancier
Plaisancier
Je me promène dans le Val de Saône
Ancien habitant du val de Saône
Lieu que je fréquente souvent et dont j'adore la biodiversité : un lieu à préserver à tout prix
Président d'une AAPPMA
La Saône passe dans la commune de mon lieu de naissance ensuite j'ai habité dans 3 autres communes traversées par la Saône et mon épouse est née et a habitée dans une commune traversée par la Saône. Pour terminer, j'ai appris à nager tout jeune dans la Saône.
Des adhérents de la Fédération y travaillent
Agent d'une collectivité exerçant la compétence GEMAPI
J'habite près de Lyon et du val de Saône a l'amont de Lyon
Retraité
Originaire du Val de Saône

51 Répondu / 304 Ignoré

REMARQUES

Avant de terminer, avez-vous d'autres remarques ? (Commentaire libre)

Enquête exceptionnelle qui pointe vraiment tous les problèmes et laisse entrevoir les moyens de les résoudre. Des pistes vraiment prometteuses, porteuses d'espoir. Bravo !! Je vais en parler autour de moi et la diffuser.
Initiative très intéressante et nécessaire pour les cours d'eau, la Saône et ses affluents.
Quand on constate ce qu'est devenu le Doubs en peu d'années, on ne peut que souhaiter que la Saône, au pire, maintienne son potentiel halieutique en particulier et naturel en général tempérer l'ardeur des pêcheurs professionnels et de ceux qui les soutiennent aveuglément développer les projets de renaturation de la rivière avec recherche d'optimisation des milieux annexes merci à ceux qui œuvrent à ces fins pour l'avenir de nos enfants
IL NE FAUT PAS Oublié les acteurs du terrain ... ; ce sont les premiers à entretenir cette biodiversité
Bravo pour votre initiative et démarche
C'est un vrai savoir-faire de préparer une consultation publique, apparemment vous ne le maitrisez pas. Ici avec un questionnaire et une diffusion aussi biaisée, vous aurez les résultats que vous vouliez... ça vous gonflera d'orgueil en vous faisant croire que vous ayez raison et qu'il ne manque qu'une implication des citoyens et l'argent de la collectivité pour satisfaire vos propres envies... je parierai tout ce que j'ai que celui qui a rédigé cela est un socialo-démocrate converti à l'écologie bobo avec bien évidement un revenu supérieur à la moyenne nationale. Déplorable, aucune connaissance dialectique ou autre, c'est à cause des gens comme vous qui n'ont aucune connaissance politique que l'intérêt collectif, la notion de classe sociale et le sens commun sont morts au nom des pratiques libérales libertaires. D'ailleurs ce commentaire si jamais il est lu, ne sera jamais utilisé ou fait remonter et sera supprimer pour anticonformisme !
Les déchets charriés par la Saône nuisent fortement à l'image du Val de Saône. Une implication de tous en particulier de la jeunesse serait un plus (évènement mensuel porté par des associations locales chaque fois différente). De là, il serait plus facile de partir après sur de l'entretien "plus lourd" (type bois mort et élagage) pour les plus motivés et sensibilisés. L'infiltration sur le lit majeur devrait aussi être un sujet d'avenir comment le faciliter et éventuellement proposer des solutions techniques pour chaque type de riverains (opérateurs économiques [GMS, logistiques not.] pour les parkings et les eaux de toitures ; habitants, infras...). Se contenter de "limiter l'imperméabilisation" n'est peut-être pas suffisant d'autant que l'on sait que l'artificialisation se fait par petites touches dans le temps. Merci pour la concertation (même si certaines questions fermées sont limitées) et bon courage.
Pour préserver le Val de Saône il faut limiter les constructions (individuelles et industrielles), limiter les accès des véhicules sur les bords de Saône, laisser des prairies où la rivière puisse déborder, créer des zones de nature protéger, mieux surveiller les rejets (stations d'épuration, industriels, particuliers) et ne pas développer le transport fluvial mais renforcer le transport par voies ferrées qui est sous-exploité.
Bravo pour cette initiative, il était temps que l'on se penche sérieusement sur le problème
Dans mes souvenirs d'enfance (il y'a 30ans), le niveau de la Saône pouvait varier en 1 grosse semaine, aujourd'hui 3 jours suffisent pour passer d'un niveau bas à haut ou l'inverse. Cela montre que les précipitations arrivent très vite dans la rivière obligeant à rapidement "écluser" pour ne pas risquer l'inondation, probablement pour des raisons économiques. Toute la biodiversité des berges en pâtis, notamment au printemps. La hausse du niveau en mars dernier a emporté 2 nids de cygnes en pleine couvée au niveau de couzon-rochetaillée...
Aujourd'hui encore, on médiatise davantage les actions ou les intentions d'actions, mais les résultats concrets sont bien en dessous de tout le tapage qu'on fait autour des concepts et intentions d'éventuelles actions de préservations de la biodiversité. La Saône et ses abords ne sont même plus l'ombre de ce qu'ils furent écologiquement parlant et l'essentiel de sa dégradation est liée à l'urbanisation et les pratiques agricoles (renseignez-vous sur l'oiseau que l'on appelait le "râle des genêts" et vous comprendrez). Et, la plus sclérosée des situations (car les politiques, soucieux de conserver leurs sièges ne s'y frottent pas, voire accentuent le phénomène en encourageant toujours le lobbying de la FNSEA) et cause principale de la dégradation du val de Saône, demeure la nature des pratiques agricoles. Les élus devraient davantage agir et moins parler, malheureusement, les moyens partent davantage dans la communication que dans l'action et réalisations concrètes. Cette concertation, politiquement correcte dans le contexte écologique actuel et malgré peut être de réelles intentions d'élus soucieux de l'environnement, n'y fera rien. Aujourd'hui, Il faudrait des actions de très grande ampleur et un courage monstre pour arriver à inverser la tendance, mais si les actions à venir seront belles et couteuses, elles resteront des mesurettes qui osent s'attaquer à une montagne à la petite cuillère. Aujourd'hui, nulle part sur le territoire du val de Saône, je dis bien nulle part, malgré de belles actions engagées parfois sur les territoires par des élus réellement motivés (CCSB, SMRB), on constate un retour significatif de la biodiversité ou inversement de la tendance de son déclin. La résilience de la nature est à l'image d'un arbre, il met 100 ans à obtenir une taille correcte quand il faut 10 minutes pour l'abattre...Il faut donc mettre en face des mesures colossales pour obtenir la résilience des milliers d'hectares que nous avons détruits et appauvris...et les collectivités n'ont pas ces moyens et pouvoirs...
Il est important de travailler avec l'ensemble des acteurs pour créer les conditions de la coactivité des différents usages de cette belle rivière.
Je suis moniteur guide de pêche et inquiet à cause du développement de la voie verte et du "tourisme vert", j'ai notamment peur de voir la ripisylve réduite à peau de chagrin pour permettre le passage de cette voie verte. Je crains également l'imperméabilisation des sols de cette voie et les accès et mise à l'eau pour les pêcheurs qui risque d'être

saturé de voiture de promeneurs et l'impossibilité de se garer avec de voitures avec remorques. La Saône est un espace naturel et doit le rester !
Arrêtez de penser que les agriculteurs sont nuisibles à la biodiversité et l'environnement !!!!
Il faut davantage investir dans les retenues d'eau pour l'irrigation pour préserver l'économie agricole, ses filières, qui entretiennent tout le secteur
Une grande partie de la population de nos territoires ne sont pas sensibiliser à la gestion de nos rivières, pourquoi pas communiquer plus sur ce sujet ?
Les habitants sont rarement mis au courant des dialogues sur ces thèmes par les collectivités.
Comment en 2022, les politiques, les autorités puissent laisser continuer l'agriculture s'implanter en zone inondables de la Saône ? Comment peut -on continuer de détruire des prairies naturelles au profit d'une culture intensive de maïs avec tout ce que cela implique ? Comment peut -on laisser continuer à autoriser l'arrachage des haies et des buissons, l'abatage des grands arbres, le tout sans compensation de reboisement ? Comment peut -on laisser le fauchage "moderne" (haute vitesse et large coupes) des prairies endommager de façon irrévocable la biodiversité locale ? Toutes la biodiversité et les espèces locales sont menacées. J'espère que ces questions seront posées et analysées lors de votre conférence. Merci par avance pour votre retour. Cordialement
J'espère vraiment que vous ne laisserez pas notre rivière se faire détruire par les intérêts privés du tourisme, des industries, ou de l'agriculture et que les habitants auront vraiment de quoi décider au-delà de petites consultations et réunions de présentation...
Engageons des actions pour protéger le patrimoine naturel du val de Saône, par une gestion des crues et des canicules afin que les berges de Saône conservent leurs charmes et son potentiel attractif pour des activités de loisirs comme d'activités laborieuses" locavores" jusqu'à la métropoles Lyonnaise
L'environnement est l'affaire de tous nous subirons tous ou nous bénéficierons tous des décisions et des actions que chacun prend nul ne sera épargné il faut réagir vite et protéger l'intégralité de notre planète
Les usagers de l'eau et du Val de Saône sont des partenaires, pas des adversaires, et ce n'est que par une action d'ensemble concertée et de temps long qu'il peut y avoir améliorations.
J'espère que ce questionnaire vous permettra d'apporter des éléments de réponses pour conduire à une réflexion sur les actions prioritaires à mener au sein de nos collectivités territoriales pour les prochaines années
Aménager des zones de baignades serait un atout touristique majeur.
Travailler également sur les zones humides. La clef c'est la "reconquête foncière" (acheter les parcelles des zones à intérêt (zone inondable, zone humide, annexes hydrauliques, ...)
L'état de la Saône n'a jamais été pris en compte par nos politiques. La Saône ne passe pas par Rioz, c'est dommage, sinon, elle serait aussi bien entretenue que les routes de ce secteur.
Cela fait des années qu'on se préoccupe des rivières mais nous ne voyons pas de changement. Si la Saône était bien entretenue, ce serait un atout majeur de développement de notre région.
/
Les mesures de retard de fauche 1er juillet et 15 juillet ne sont absolument plus adaptées aux pratiques agricoles et devraient être revues en fonction des avancées des saisons et surement des nidifications. En tout cas, moi j'ai arrêté ces mesures sur mes terrains pour ces raisons.
Tant que l'argent sera le premier paramètre de chaque dossier, il n'y aura toujours un recul des écosystèmes et des espaces naturels, et beaucoup trop de minorités décident de l'avenir de la majorité des citoyens.
Un questionnaire trop stéréotypé ou chaque acteur pourra être identifier aisément (écologiste, agriculteur, pécheur, industriel, ...)
Cela sera bien de faire une conférence sur le territoire sur le sujet et mettre en exergue les points positifs, à améliorer, nos défauts, la projection à court et long terme, une vision à long terme. Savoir expliquer de manière simple ludique aux habitants, enfants.
La gestion des enjeux est l'affaire de tous en veillant en permanence à ce qu'elle soit équilibrée et fondée sur des données partagées.
J'ai pu m'exprimer comme je voulais à travers votre questionnaire
Protégeons la Saône, protégeons notre patrimoine, protégeons notre magnifique cadre de vie, protégeons notre ressource en eau ! Communiquons...
L'entretien du lit de la rivière, de ses berges (bois morts qui tombent), le dragage des points hauts, doivent être pris au sérieux tant pour la pérennité de la navigation que pour la sécurité des ouvrages d'arts (ports, barrages, ...) qui sont sur et autour de la Saône.
Si l'on doit faire des aménagements autour de la rivière, c'est aussi de penser aux sols et des divers affluents, pas toujours respectés. Les travaux à effectuer sont réservés à des sociétés privées qui coûtent. Pourquoi ne pas organiser des équipes et ateliers avec des gens obligés par des travaux d'intérêts générales ? - Les petites sanctions pénales, une peine qui pourrait être remplacée par ces ateliers de remise en état des lieux concernés. - Au lieu que ça coûte, ça rend service. -

Un centre de récupération des intervenants pour la distribution des tâches à réaliser, à mettre en place. -Les travaux : cela peut être de la dépollution, de la tonte, de l'éclaircissement de berges, de réfection de chemins, place ou autres, oxygénation des cours d'eau, etc... A réfléchir sur le niveau des sanctions, mais au lieu de faire payer une somme d'argent, faire remplacer par des servitudes encadrées, tout le monde pourra s'acquitter, et prendra une bouffée de nature. Faut arrêter de compter que sur du bénévolat et remplacer des coûts exorbitants par des solutions qu'on peut mettre en place. Sécurité, verbalisé pourra faire la rime avec intérêt général même si les mots ne le font pas !
Merci pour cette enquête : c'est bien de pouvoir s'exprimer, de demander notre avis. Cela devrait être renouvelé très régulièrement.
Je mène des recherches sur les impacts du changement climatique sur la navigation fluviale (impacts des séquences de sécheresse sur les débits des canaux navigables)
..
Je pense que la concertation locale avec des spécialistes de terrain (agricole, naturaliste, tourisme fluvial, élus, citoyens) est vitale afin de trouver des solutions pérennes qui conviennent au plus grand nombre tout en vitalisant le territoire et en préservant notre biodiversité.
Il est primordial de prendre en compte le réchauffement climatique dans toutes les actions entreprises sur le territoire. Tous les aménagements doivent être fait dans le sens de la préservation de l'environnement (exemple ne pas goudronner le chemin de halage pour préserver les revêtements plus naturels).
Le réchauffement climatique doit être pris en compte sous le signe de l'urgence. Les principales mesures consistent en la décarbonation de nos usages et c'est une très bonne chose. Pour ce faire il va falloir développer une énergie conséquente, constante et maîtrisable. Le val de Saône a les atouts pour accueillir un SMR qui, en plus de répondre à ces enjeux, développerait une activité économique conséquente. Sans réel impact environnemental, il s'agit d'une véritable valorisation et dont les retombées permettraient d'aider à des projets environnementaux conséquents. Dans cette optique, d'autres projets dégradants susceptibles d'entraîner la désaffection de nos territoires auraient un effet négatif par ce simple rejet. On ne préserve pas naturellement un environnement dégradé. L'implication de tous les Citoyens dans les décisions après une réelle information est une nécessité. J'ai trouvé l'annonce de cette enquête totalement par hasard lors d'une visite chez mon beau-père en compulsant le journal du jour. Je ne l'aurai jamais su autrement. Ma commune distribue un bulletin municipal mensuel, rien n'y figure à ce sujet. C'est aussi devant ce sentiment de la culture de l'entre soi que les citoyens se désengagent. Aujourd'hui, on n'obtient aucune implication à mettre les gens devant le fait accompli, même si ce fait est positif. Ce n'est pas un reproche mais une critique qui se veut constructive.
Fréquentant d'autres rivières, fleuves, ou divers plans d'eau, j'ai le sentiment que la Saône n'est pas valorisée à son avantage et que l'ancien projet d'en faire un axe de liaison Rhin / Rhône à grand gabarit nuira encore longtemps à son aménagement. Difficile de concilier la beauté du site avec le tourisme et transport fluvial qui ravagent les rives surtout avec l'entretien déficient des berges (à qui incombe précisément cette tache ?)
Le Doubs doit aussi être pris en compte dans cette étude
La biodiversité la plus dégradée et qui mérite le plus d'attention est celle du lit mineur. Problème d'accès des pécheurs.
Il est important de laisser l'accès aux berges aux pêcheurs, 1ère sentinelle des rivières !
Non !
Non
Pas de remarque particulière.
Les vagues et déplacements d'eau provoqués par les bateaux professionnels (coches) devraient être sanctionnés sévèrement et ces bateaux devraient pouvoir être signalés facilement.
Faire un point avec VNF concernant l'entretien des bords de Saône.
Il serait bien de revoir les accès à la rivière par le biais de chemins de halage car si ça continue on ne pourra accéder nulle part pour pratiquer notre passion qu'est la pêche, tout détenteur d'un permis de pêche devrait avoir le droit d'accéder à la rivière, tous les pêcheurs ne sont pas des jeunes qui peuvent bien marcher à pied.
Les grands projets pharaoniques des communes de Villefranche et Anse à propos des friches industrielles des gravières sont très inquiétants pour les espaces naturels concernés.
L'activité pêche n'est absolument pas prise en compte dans la gestion du Val de Saône. VNF fait payer des cotisations aux usagers alors qu'elle n'entretient pas les rives et ne travaille jamais en collaboration avec les associations de protection du milieu aquatique que sont les AAPPMA. EPTB, Comité de rivières, agence de l'eau devraient travailler avec nous. Il en va de la survie de certaines espèces comme le brochet qui ne peut plus se reproduire dans la Saône parce qu'on empêche l'inondation des prairies pendant le frai, parce que les biefs ou il se reproduit également sont devenus des égouts (trop plein des centrales d'épuration). Le black-bass qui était également fortement présent dans la Saône avant qu'on en baisse son niveau d 1m pour favoriser le passage des ponts par les gros bateaux, a été complétement oublié alors qu'il représente une valeur économique importante comme c'est le cas aux US, au Japon et autres pays qui ont su le préserver. Les pêcheurs, c'est 1.5 millions de protecteurs de la nature qui paient 100€ par an de carte de pêche et qui voudraient un peu plus être entendus alors qu'on réduit leur espace et qu'on ne préserve pas leur milieu. Les vrais acteurs de l'écologie, c'est ceux qui aiment la Saône, son environnement, sa biodiversité et qui sont toute l'année sur le terrain. Ce ne sont pas les pollueurs du dimanche, ni les riverains qui ne souhaitent que préserver leurs privilèges. Donc invitez nous, écoutez-nous ! Merci d'avance

Il faut absolument contrôler les gens qui pique-niquent en bord de Saône, qui font des feux, et surtout qui laissent toutes leurs ordures sur place ou les jettent dans la Saône. Je fais de l'aviron sur la Saône et on voit des ordures en permanence.
Le temps est compté pour la nature. Elle nous apporte tout. Nous disons profiter de ces magnifiques paysages qu'elle nous expose. Alors, pourquoi ne faisons-nous que parler ? Agissons ! Pour elle et à terme : POUR NOUS. Nous pouvons tous faire de notre mieux !
Je pense que les zones de culture de vente (mais, blé, colza…) devraient laisser la place aux prairies et a l'élevage même dans le cadre d'une rotation longue. Si possible sans labour.
J'habite depuis près de 50 ans au bord d'un bras mort de la Saône, dans ce laps de temps, j'ai pu voir le niveau de la rivière baisser de plus de 60 cm(pour accéder a la barque, il a fallu creuser 3 marches d'escalier, bientôt 4) résultat, peut-être moins de crues, mais surtout des zones humides asséchée, des frayères détruites, des bras de rivières transformes en fossés boueux .grâce aux barrages automatisés, on peut réguler plus facilement les niveaux, pourquoi ne pas en profiter, on peut à mon avis augmenter le niveau et freiner les décrues sans risque majeur§ il y a 40 ans une décrue durait 4 jours, aujourd'hui 4 heures,!!les poissons vous remercieront
Je lance une idée : il faudrait accoler sur l'énorme pont de l'A40 à Sancé une structure légère qui servirait de passerelle piétons-vélos pour raccorder la Voie Bleue à l'Ain sans passer par Mâcon. A faire financer par la société concessionnaire de l'autoroute.
Nous aurions collectivement tout à gagner d'une politique plus forte de restauration des prairies humides via des aides aux agriculteurs ou des achats publics des terres riveraines et location en fauche tardive, pour la prévention des inondations, le maintien des nappes phréatiques pour éviter les impacts des sécheresses estivales, pour la biodiversité et pour l'écotourisme
Il faut supprimer la pêche professionnelle au filet qui fait des ravages et absolument renforcer les berges, ou la Saône fera 300 mètres de large en 2050. Faire comprendre également aux anciens que les ressources en poisson ne sont pas inépuisables et qu'il ne sert à rien de faire des fritures de perches par exemple à plus savoir quoi en faire.
Les décisions à prendre doivent être intelligentes. Avoir exécutés des modifications des berges du Nacey est complétement aberrant. Lorsqu'il y a un gros débit les modifications n'entraineront aucun "freinage" du débit car alors il débordera et le résultat sera le même : dépenses complètement inutiles. Avoir recrée une zone humide à proximité de la LGV sous prétexte que celle-ci en avait supprimées est également une aberration (toute la plaine de la Saône est une zone humide avec de très nombreuses zones non exploitées) Encore des dépenses aberrantes et inutiles. Préserver la qualité de l'eau par des traitements des eaux usées- Créer des bassins d'orage pour réduire les crues-Faire gérer la distribution de l'eau par les communes (avec une surveillance régulière des compteurs pour détecter immédiatement les fuites et y remédier) et non pas des sous-traitants qui ne pensent qu'à augmenter leur profit. etc. Tout cela constitue de bonnes décisions.
Je suis architecte et je me confronte à un manque de prise en compte des gestions des EP à la parcelle (les usagers ne veulent pas se soucier de ce sujet). Les règles changent peu à peu, mais je regrette qu'à l'échelle de tous les usagers (collectivité, agriculteur, industriel, pavillonneur...), le sujet des EP soit traité que par des bassins de rétention et des débits de fuite. L'eau fait partie d'un cycle et la végétalisation de tous les espaces résiduels, l'obligation de plantation à la parcelle et la perméabilité des sols sont des solutions en tout point bénéfiques contre les îlots de chaleur, les crues et les désordres environnementaux.
-Je constate souvent des dépôts de déchets sur les berges ou carrément dans l'eau, sans aucun respect de la nature. -La présence de colonies de Grand Cormorans est inquiétante pour la survie de certaines espèces animales.
Ce sont les barrages et la mauvaise gestion du débit de la rivière (on ne laisse plus les crues avoir lieu, on ouvre les vannes et on arrache tout) qui sont la principale raison de la dégradation de la Saône depuis une dizaine d'années !!!
Comme la majeure partie des pêcheurs (peut-être aussi les chasseurs...) je souhaiterai vraiment que l'on puisse autoriser (de nouveau) l'accès aux gravières pour la pratique de la pêche et maintenir voire amplifier (selon les moyens et ressources) les contrôles adéquats envers les incivilités (piquenique sauvage générant des détritus)
Les cormorans ainsi que les harles bièvres créés un important dérèglement pour le domaine piscicole. Il faut arrêter de bétonner à tout vas.
La Saône est une rivière majestueuse. Il est important de la préserver ainsi que tous ses espaces connectés. Je pêche uniquement cette rivière depuis 20 ans. Malheureusement les AAPPMA situées dans le Val de Saône axent leurs efforts sur d'autres espaces... et oublient ceux de la Saône. En complément de mes réponses, il semblerait intéressant de prévoir quelques interventions de nettoyage pour supprimer les déchets dans les espaces situées le long de la Saône... pourquoi pas avec des associations ou dans le cadre de TIG. Enfin, un grand nombre d'arbres présente un état sanitaire moyen à mauvais (Structure et Physiologique). En effet certains espaces boisés manquent d'entretien et semblent dangereux pour être ouvert au public. Un plan de gestion différencié pourrait apporter une première réponse pour prioriser et planifier ces entretiens. De plus ils seraient intéressants de replanter des arbres en bordure de Saône pour compenser les masses végétales perdues. Merci pour cette initiative et votre travail. Cdt.
Actuellement président d'un club de pêche et fais partie d'une AAPPMA. Je remarque que les élus ont aucune connaissance du terrain. Il faudrait laisser faire les fédérations de pêches et acteurs qui connaisse ce sujet. Les communes ne verront que leurs intérêts car nous le vivons actuellement déjà avec certaines communes qui veulent aménager à leurs façons pour attirer de nouveaux habitants (ccdsv)
Étant pécheur je suis pour la pratique du « no kill » avec plus d'accessibilité dans les darces et gravière les week-end
Plus de place à une nature (sauvage) aboutit à plus de place pour l'homme.

L'eau est un des biens les plus précieux, les réseaux fluviaux doivent être particulièrement surveillés. Le tourisme se développe sur les bords de Saône, c'est une bonne nouvelle mais il ne faut pas laisser faire n'importe quoi avec trop d'urbanisation. Le trafic automobile et le stationnement sur le chemin de halage doivent être le plus faible possible même pour la pêche qui nécessite une canne à pêche et des bottes plutôt qu'un véhicule utilitaire. Les activités nautiques non motorisées sont à privilégier.
Le bassin versant de la Saône est un vaste écosystème qu'il faut envisager des sources à la mer (car ses influences vont au-delà de Lyon). L'histoire nous montre un environnement partagé avec l'homme pendant des millénaires, mais une rupture en l'homme et la nature depuis deux siècles. Les erreurs du passé sont celles d'autres temps, d'autres mœurs et modes de pensées. Il faut corriger les erreurs du passé et œuvrer à la protection des milieux naturels qui sont nos conditions de vie. La biodiversité n'est ni un étendard ni un hochet, c'est le reflet des fonctionnalités d'une rivière et de son bassin versant.
Le val de Saône est un espace que l'homme et la nature se partagent depuis quelques millénaires. Il faut garder à l'esprit que l'homme ne peut vivre en bonne intelligence avec la Saône et ses milieux annexes que si ceux-ci et leurs fonctionnalités sont bien compris et préservés. L'histoire de l'homme et de la Saône est pétrie de mauvaises décisions sur lesquelles il faut avoir le courage de revenir, mais aussi de témoignages d'une cohabitation fructueuse. Protégeons la Saône et ses milieux annexes et nous protégerons mieux les populations humaines qui vivant dans le val de Saône, mais aussi en aval, car l'influence de la Saône ne s'arrête pas à sa confluence avec le Rhône.
Le développement des activités humaines et la course à la production et le besoin de consommer toujours plus détruit notre habitat et celui de la biodiversité. Seule solution arrêter l'économie capitaliste mais ce n'est pas pour demain.
Les berges sont très dégradées par les puissants bateaux qui naviguent de plus en plus.
On n'en parle peu mais les rives ne sont pas égales, la rive gauche est privilégiée par rapport à la rive droite, il serait intéressant pour des projets ponctuels de privilégier des fois la rive droite !!!
Questionnaire très intéressant en espérant que cela puisse améliorer la qualité de cette magnifique rivière qu'est la Saône.
Je crains fort que les enjeux économiques ne l'emportent, une fois de plus, sur les enjeux écologiques et de bien commun, comme nous pouvons le constater pour tous les sujets du même ordre. Je reste malheureusement assez pessimiste quant aux actions qui pourraient être menées car elles impliquent un changement profond de paradigme que peu sont prêts à faire.
Bon courage
Il faut se préoccuper de l'environnement rapidement et le plus tôt sera le mieux... J'espère que des solutions seront apportées rapidement pour que les Hommes, la faune et la flore cohabitent.
Super questionnaire et merci pour l'organisation de cette rencontre
Aucun pb pour lever mon identité : Thomas Changeux
Il est temps de prendre des mesures en particulier en matière de protection contre les crues et de ne pas différer les actions à mettre en œuvre.
Très bonne initiative que de prendre en compte les enjeux liés au réchauffement climatique sur le val de Saône, ainsi que d'inclure l'ensemble des acteurs
Le val de Saône possède pratiquement les dernières grandes prairies naturelles. Un bien naturel culturel d'une grande valeur. L'agriculture moderne a profondément modifié ces prairies, notamment le maïs et les plantations de peupliers, entrainant ainsi une modification de la texture des sols. Une gestion raisonnée doit être entreprise avec les acteurs
Nous constatons que les accès aux bords de Saône sont de plus en plus difficiles d'accès en voiture (par blocage de pierres-barrières et interdiction diverses)
Bonne initiative qui ne peut emmener qu'un plus pour cette rivière née dans le département des Vosges
L'introduction forte de la nature en ville, en particulier des villes comme Chalon, par la désimperméabilisassions des voiries et la gestion locale des eaux pluviales est essentielle pour limiter les phénomènes d'inondation, ramener de la biodiversité en ville et lutter contre les ilots de chaleur. Les changements de pratiques agricoles sont essentiels en milieu rural en réduisant la taille des parcelles, recréant des haies bocagères et en ralentissant les écoulements sur les parcelles Art 640 du code civil. La réduction des produits agrochimiques contribue à l'amélioration de la qualité des affluents de la Saône.
Je souhaite que tous les moyens soient mis œuvre pour restaurer la fonctionnalité des écosystèmes et préserver la biodiversité par les politiques publiques afin que les générations futures souffrent le moins possible des effets du changement climatique. J'ai une réelle angoisse de laisser un tel monde à mes enfants.
Ras
Merci pour cette initiative qui va sensibiliser les citoyens et doit nous conduire à prendre des résolutions sur nos territoires.
J'aimerais que l'on trouve une solution pour remettre les lobbies à leur juste place afin de mieux prendre en compte les avis et la santé des habitants. Il serait bien alors de voir comment être efficace plutôt que de s'attacher aux limites de ce qu'on peut faire. L'objectif est non négociable mais tout est ouvert pour les aides pour y parvenir.

Il est important que les parcelles riveraines de la Saône soient remises en herbe, et inverser la tendance des 30 dernières années qui ont été en faveur de la mise en culture, souvent monoculture de maïs. Cependant, ce sont des enjeux qui dépassent le val de Saône seul, puisque ce sont notamment des éléments liés aux politiques européennes, au cours des céréales et à la spécialisation de nos agriculteurs (secteurs de céréales, secteurs de zones d'élevage)
J'ai été très longtemps habitante du Val de Saône.
Pour la dernière question, il est indiqué plusieurs réponses possibles, mais on ne peut pas !
J'ai habité à Mâcon pendant deux années et je travaille aujourd'hui dans la protection de la nature. J'ai particulièrement apprécié cette région pour la Saône, ses prairies inondables et le cadre de vie que cela apporte. Les paysages par période inondé sont d'une richesse qu'on ne voit nulle part ailleurs. Les adaptations sont de rigueur face au CC, mais il est important de ne pas oublier l'histoire et l'identité de ce territoire.
Pour la dernière question (question 4, étape 2/3), il est indiqué que plusieurs choix sont possibles mais je ne peux cliquer que sur l'un d'entre eux. Concernant la Saône et la gestion des cours d'eau en général, il faut arrêter de croire qu'en travaillant simplement sur le lit des cours d'eau, on va améliorer de manière significative leur qualité. C'est en modifiant les pratiques sur les bassins versant que l'on permettra des améliorations significatives (ex : interdiction du drainage agricole, de l'urbanisation ou alors en compensant par ailleurs, limitation drastique des intrants agricoles, ...).
Je pense que l'importance de la perte de biodiversité et les conséquences des pertes de services rendus à l'environnement ne sont pas encore suffisamment perçus
Le millefeuille administratif et l'enchevêtrement des compétences liées à la gestion des cours d'eau est un gros obstacle à la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité, entre VNF, l'Etat, les agences et établissements publics, le Département, les com et communes... il n'y a pas de vision globale et trop d'intérêts divergents malgré les plans, schémas... qui ont le mérite d'exister mais ne vont pas assez loin.
Il faut redonner un caractère "naturel" à la Saône ainsi que sa fonction principale dans l'écosystème. Adapter les pratiques en fonction.
En tant que moniteur guide de pêche, amoureux de la nature, les deux plus gros problèmes que je rencontre personnellement sur la Saône sont les passages des péniches industriels qui par l'aspiration qu'elles créée avant leur passage puis les vagues (interdites dans le code fluvial) après leurs passages détruisent les berges et mettent à mal la végétation aquatique (vitale à la vie des poissons). Enfin, du côté de Pont de Vaux, les autorisations données au pêcheur professionnel local qui prélève sans distinction d'espèce ni de taille (ex : pendant la fraie des sandres en mai/juin) tout ce qu'ils prennent dans leur filet est une aberration. Cela ne donne pas envie au pêcheur locaux de respecter les réglementations qui leur sont imposé.
Il faudrait vraiment insister sur la notion de bassin versant, et donc impliquer toute la population de ce bassin, pas uniquement les riverains
Le dérèglement climatique devrait beaucoup plus inquiéter nos élus. De décisions fortes et courageuses devraient être prise. Arrêter de construire des équipements publics en zone inondable. Laisser beaucoup plus la place aux cours d'eau. L'aval du Marmont en est un triste exemple.

106 Répondu / 249 Ignoré